







Etablissements connectés et non-connectés

Les établissements connectés à Campus France, sont ceux qui sont partenaires de notre réseau. Ils sont donc adhérents à la procédure en ligne « Etudes en France ». De ce fait, ils étudient directement votre dossier en ligne via l'interface « Etudes en France » et vous répondent directement dans le dossier électronique.

La réponse formulée à votre demande, sera alors directement visible en ligne à travers votre espace personnel « Etudes en France ». Pour que votre dossier puisse être examiné par les établissements connectés, vous devez d'abord avoir achevé la procédure de candidature « Etudes en France » (veuillez consulter la fiche « Procédure de candidature ») : paiement des frais de dossier, entretien Campus France, etc.

<u>ATTENTION</u>: Même en étant connectés, certains établissements sélectifs exigent également un dossier d'inscription « papier » à leur faire parvenir directement ou un test d'admission.

CONSULTER LA LISTE DES ETABLISSEMENTS CONNECTES A LA PLATEFORME « ETUDES EN FRANCE »

Les établissements non-connectés à Campus France ne sont pas partenaires de notre réseau. De ce fait, vos demandes de pré-inscription doivent être effectuées directement auprès de ces établissements (via leurs sites internet). Ils vous répondront alors par voie postale. Une fois une pré-inscription obtenue, vous devrez effectuer la procédure pré-consulaire « Etudes en France » (veuillez consulter la fiche « Procédure pré-consulaire »).

ATTENTION:

- -Pour la 1^{ère} année de Licence et les Ecoles d'architecture, la pré-inscription se fait uniquement via « Etudes en France » (et dans les délais impartis) même lorsque l'université n'est pas connectée (veuillez consulter la fiche « 1ère année de licence, Ecoles d'architecture »).
- -Dans tous les cas, parallèlement à vos démarches Campus France, il vous est recommandé de contacter les établissements qui vous intéressent au plus tôt afin de connaître avec précisions leurs modalités de préinscription.

Connected and non-connected institutions

Institutions connected to Campus France, are those who are partners of our network. They are therefore adherents to the online procedure « Etudes en France ». As a result, they study directly your file online via the « Etudes en France » platform and answer you directly in the electronic file.

The answer to your request will be directly visible online through your « Etudes en France » personal account. In order for your file to be examined by the connected institutions, you must first have completed the « Etudes en France » application procedure (**please refer to the « Application procedure » sheet**): application fees payment, Campus France interview, etc.

<u>WARNING:</u> Even when connected, some selective institutions also require a « paper » registration form or an admission test to send them directly.

CONSULT THE LIST OF INSTITUTIONS CONNECTED TO « ETUDES EN FRANCE » PLATFORM

Institutions not connected to Campus France are not partners of our network. As a result, your pre-registration requests must be made directly to these institutions (through their websites). They will then reply to you by post. Once a pre-registration has been obtained, you will have to do the « Etudes en France » pre-consular procedure (**please refer to the « Pre-consular procedure » sheet**).

WARNING:

-For the 1st year of Bachelor's degree and Schools of Architecture, the pre-registration is done only through « Etudes en France » platform (and within the time limits) even when the university is not connected (please refer to the « 1st year of Bachelor's degree, Architecture Schools » sheet).

-In all cases, parallel to your Campus France steps, it is recommended that you contact at the earliest the institutions that interest you to know precisely their pre-registration conditions.

Campus France Koweït

Institut français du Koweït Jabriya, block 1, street 6, villa 41 Kuwait (+965) 25 31 97 34 / 35



https://kw.ambafrance.org/-Aller-en-France-bulent.inan@institutfrancais-koweit.com